

DEUXIEME PARTIE

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE (1789-1815)

(9 à 10 heures)

CHAPITRE IV.

LES GRANDES PHASES DE LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE EN FRANCE, DE 1789 A 1815

(7 à 8 heures)

Objectifs

Donner une vision d'ensemble de la période en étudiant les grandes phases de la Révolution française.

Les élèves doivent identifier et caractériser trois moments essentiels : 1789, 1793 et la dictature impériale.

Mise en oeuvre

En deux heures faire un panorama de la période en dégagant les principales phases, quelques événements po 7 heures .

Approfondissement de quelques aspects :

- **les premiers acquis** (nuit du 4 août, DDHC, départements, système métrique) ;
- **la question religieuse** (de 1789 au Concordat, la CCC et la division des Français) ;
- **une journée révolutionnaire** (comme le 10 août 1792 où seraient mis en évidence le rôle du roi et celui des sans-culottes) ;
- **les différentes formes du pouvoir** de 1789 à 1815 ;
- **la Terreur** ;
- **l'oeuvre du Consulat et de l'Empire** (à la fois centralisation administrative et dictature autoritaire).

Faire le portrait des principaux acteurs : LAFAYETTE, DANTON, ROBESPIERRE, BONAPARTE.

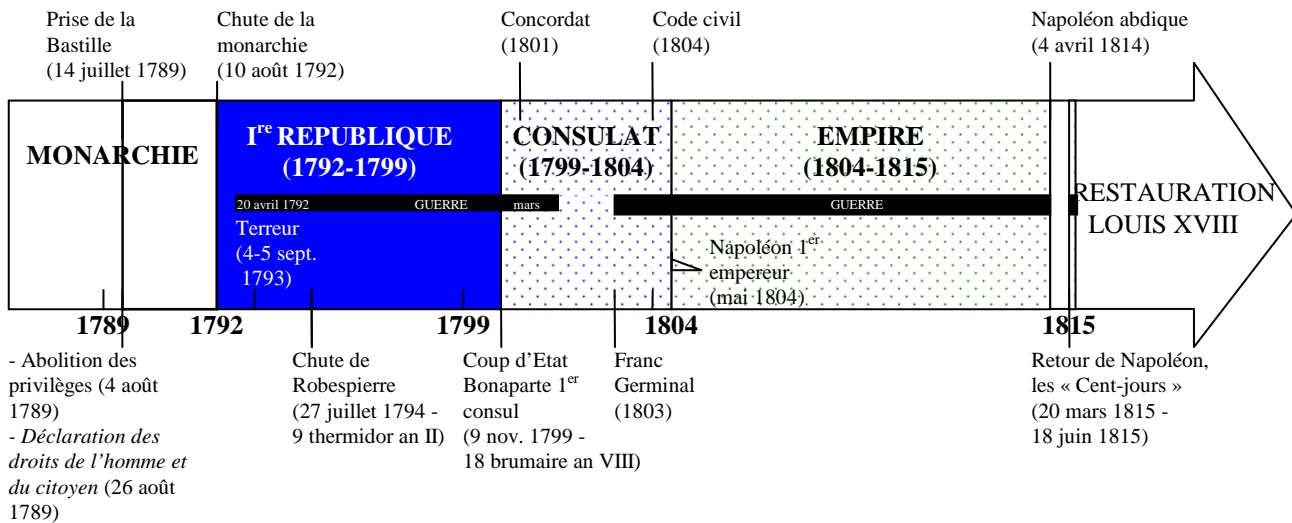
Mémoriser quelques articles de la DDHC de portée universelle.

Etablir un bilan de la révolution : nouvelle organisation politique et sociale dans laquelle se fonde l'héritage du passé et les conquêtes révolutionnaires, la diffusion et l'importance du message révolutionnaire en France et en Europe (les transformations politiques, sociales et idéologiques qu'il amorce).

Problématique

En quoi la période révolutionnaire peut-elle être une transition entre le passé de l'Ancien Régime et le XIX^e siècle ?

1. Les trois grandes phases de la période révolutionnaire (1789-1815).



1.1. Le bouleversement de 1789.

La réunion des **Etats généraux en 1789** provoque la **chute de la monarchie absolue**. Deux événements importants marquent le passage de l'Ancien Régime à la monarchie constitutionnelle :

Voir Serment du Jeu de paume + doc Prise de la Bastille

- le **serment du jeu de Paume, le 20 juin 1789** (l'assemblée nationale décide de donner une constitution au royaume de France) ;
- la **prise de la Bastille, le 14 juillet 1789** (révolte du peuple de Paris contre le roi et ses représentations).

En 1792, la Révolution franchit un nouveau pas : le roi Louis XVI est déchu et la république est proclamée.

1.2. La Terreur : 1793.

En **1793**, la république met en place la **Terreur** pour tenter d'établir une **république démocratique et égalitaire**. Ce régime de Terreur cesse avec la **chute de Robespierre le 27 juillet 1794** (9 thermidor an II).

1.3. La dictature impériale : 1804-1815.

Entre **1794 et 1799**, le régime est instable ; ses dirigeants aspirent à une **république bourgeoise et modérée**. **En 1799, Napoléon Bonaparte prend le pouvoir avec l'armée**. Devenu **empereur en 1804**, il instaure un **régime fort qui permet de sauver les acquis de la Révolution mais cela aux dépens de la démocratie**.

2. les premiers acquis de la Révolution : 1789-1790.

2.1. L'abolition des privilèges.

Dans la nuit du 4 août 1789, l'Assemblée nationale abolit tous les privilèges et les droits féodaux.

2.2. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Voir texte, DDHC : l'Assemblée nationale définit les principes sur lesquels **elle fonde la France nouvelle** : c'est la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**.

2.3. La création des départements.

Voir docs création des départements

La France est réorganisée par la création de 83 départements en 1790. Les départements sont subdivisés en districts, cantons et communes, dirigés par des fonctionnaires élus.

2.4. Un nouveau système de poids et de mesures.

Voir: **1 le Litre** pour la Pinte, **2 le Gramme** pour la Livre, **3 le Mètre** pour l'Aune, **4 l'Are** pour la Toise, **5 le Franc** pour une Livre Tournois, **6 le Stere** pour la Denué Voie de Bois

systeme métrique.

3. la question religieuse : 1789-1801.

Voir *Gravure* abbés

Pour rembourser la dette de l'Etat, l'Assemblée nationale décide de **nationaliser les biens de l'Eglise**. En juillet 1790, l'Assemblée adopte la **Constitution civile du clergé** : les évêques et les curés sont désormais élus et doivent prêter serment à la Constitution. Les curés et les évêques se divisent entre les jureurs et les **réfractaires**. Sous la **Terreur**, on tente de **déchristianiser** le pays en créant le calendrier révolutionnaire et le culte de l'Être suprême.

Sous le **Consulat**, **Bonaparte** souhaite **la réconciliation des Français**. Pour retrouver la paix religieuse, il signe un **Concordat** avec le pape (juillet 1801).

4. la Terreur : septembre 1793-juillet 1794.

Exercice : Sans-culottes et Vendéens :

Durant cette période les **Montagnards** sont au pouvoir. Le gouvernement révolutionnaire est dirigé par le **Comité de Salut public** dans lequel siège **Robespierre** et **Danton**.

Voir *Portraits*

La République en danger : Louis XVI guillotiné voir *gravure*, les ennemis intérieurs et extérieurs

On prend **des mesures d'exception, qu'on appelle la Terreur** pour combattre les « ennemis » intérieurs et extérieurs : libertés limitées, suspects arrêtés.

Exemples des mesures d'exception : la loi sur le maximum, et la loi des suspects

La Terreur sauve la République au prix d'une **guerre civile** qui fait des milliers de victimes et divise les Montagnards. En 1794, **Robespierre** instaure une véritable **dictature**. Inquiets, les députés modérés le font arrêter le 9 et guillotiner le 10 thermidor an II de la République (28 juillet 1794). La Convention met ainsi fin à la Terreur.

5. Les acquis du Consulat et de l'Empire : 1799-1815.

Sous le Consulat, **Bonaparte refuse à la fois le retour à la Révolution et à l'Ancien Régime**. Il rétablit la paix intérieure et extérieure et procède à des réformes importantes pour redresser la France :

- création de la Banque de France (1800) ;
- création du franc germinal (1803) ;
- création des lycées (1802) ;
- création du Code civil et de la légion d'honneur (1804).

Bonaparte se fait proclamer **Empereur** par le **plébiscite** du 18 mai 1804. Devenu **Napoléon I^{er}**, il concentre tous les pouvoirs, c'est un **dictateur**.

Il profite de ce régime autoritaire pour fonder les bases d'une France nouvelle :
Le sacre de Napoléon de David

- notables privilégiés aux dépens des ouvriers.

6. Le bilan de la révolution : une nouvelle organisation politique et sociale.

La France nouvelle issue de la Révolution et de l'Empire est une France unie : découpage territorial, système métrique, réorganisation de l'Eglise et de l'administration. **Sur le plan politique et social, deux principes ont été affirmés avec force : la citoyenneté et la souveraineté de la Nation.** Mais de profonds désaccords persistent pour les transcrire dans une constitution.

NOTIONS :

1. **Article 1** : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » (Hatier p. 68).
2. **Article 10** : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » (Hatier p. 68).
3. **Article 4** : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » (Hatier p. 68).
4. **La centralisation** : l'action qui consiste à donner tout le pouvoir au gouvernement central (aux dépens des pouvoirs locaux des départements, des communes...) (Hatier p. 80).
5. **Le suffrage censitaire** : vote réservé à ceux qui paient un impôt assez important, c'est-à-dire aux riches (Hatier p. 70).
6. **Le suffrage universel** : le droit de vote donné à tous les citoyens, sans distinction de fortune (Hatier p. 74).
7. **Un concordat** : un accord entre un Etat et le pape (Hatier p. 90).
8. **Un coup d'Etat** : un coup de force pour s'emparer du pouvoir (Hatier p. 86).
9. **Un plébiscite** : un vote du peuple (d'ordinaire par oui ou par non) à une question posée par le gouvernement (Hatier p. 66).
10. **Un sans-culotte** (qui porte un pantalon et non la culotte comme les nobles et les bourgeois) : un habitant des villes qui appartient au petit peuple (artisan, ouvrier...) (Hatier p. 78).
11. **Une Assemblée constituante** : une assemblée chargée de rédiger une constitution (Hatier p. 66).
12. **Une dictature** : chute brutale de la population (Hatier p. 13).
13. **Déchristianiser** : mener une action (arrestations, persécutions, etc.) destinée à faire disparaître le christianisme dans un pays. (Hachette p. 68).
14. **L'Ancien Régime** : le nom donné à la période de l'histoire de France qui précède la Révolution de 1789. (Hachette p. 60).
15. **Le Code civil** : le recueil de lois qui réglementent les relations entre les individus. (Hachette p. 82).
16. **Les Montagnards** : députés de la Convention (Marat, Robespierre, Danton, Saint-Just), ainsi appelés parce qu'ils siègent en haut des gradins de l'assemblée. (Hachette p. 68).
17. **Un notable** : une personne qui occupe un rang important dans la société. (Hachette p. 82).

REPERES CHRONOLOGIQUES :

1. **Prise de la Bastille** : 14 juillet 1789.
2. **Abolition des privilèges** : 4 août 1789.
3. **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** : 26 août 1789.
4. **Chute de la monarchie** : 10 août 1792.
5. **Chute de Robespierre** : 27 juillet 1794 / 9 Thermidor an II.
6. **Consulat** : 1799-1804.
7. **Concordat** : 1801.
8. **Le Franc germinal** : 1803.
9. **Le Code civil** : 1804.
10. **Empire** : (1804-1815).